



FOCUS

■ BIODIVERSITÉ

Résilience : eau et adaptation à Chaumont-sur-Loire

Le Festival international des jardins à Chaumont-sur-Loire (41) propose une thématique résilience pour son édition 2023. Parmi les propositions des concepteurs, plusieurs créations sont faites autour de la gestion de l'eau et de l'irrigation, de la lutte contre les îlots de chaleur urbains et de l'adaptation des écosystèmes face au réchauffement climatique. Revue de détails.



Dans les propositions faites par les paysagistes et architectes, la plus spectaculaire visuellement est probablement le **Chant du sel**. Conçu par Félix de Rosen, architecte-paysagiste, Éric Futerfas, architecte, et Bruno Derozier, pépiniériste, le

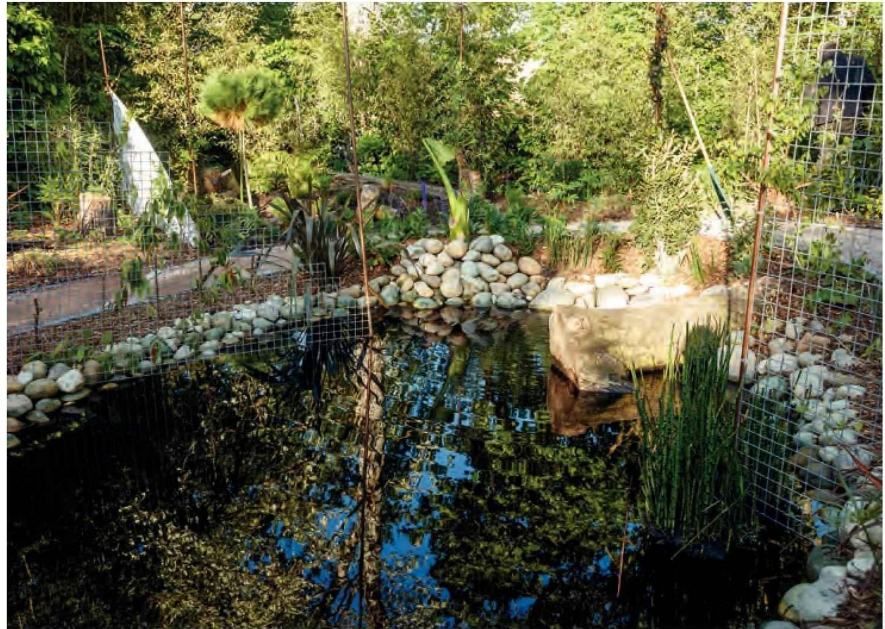
jardin aborde la problématique de la submersion marine. Au lieu de lutter contre l'inondation, les trois partenaires présentent un projet entièrement composé pour accepter l'inondation de la parcelle par la mer. Avec des plantes adaptées à l'eau

Le Chant du sel.

salée - ou plantes halophiles (*Artemisia maritime*, *Crithmum maritimum* ou encore *Silene maritima* entre autres plantes) -, l'environnement est conçu pour cohabiter avec la salinité au lieu de la contrer. Cette approche permet de laisser évoluer les

plantations, le sol et de ne pas construire d'ouvrage, mais d'accepter les aléas du climat, de proposer un projet apportant des solutions fondées sur la nature et de vivre avec celle-ci. Deux paysages côtiers - les marais et les dunes - organisent l'espace et reconstituent ces terrains entre eau et terre. Visuellement, le gravier composé de blocs translucides issus de matériaux recyclés, les étagements de végétation autour d'un lac bleu et les plantes argentées agencent un paysage extraordinaire dont la beauté ne le dispute qu'à la cohérence de la proposition des trois architectes.

Parmi les projets retenus par le jury figure **Une (presque) île vertueuse**. Inspirée d'une île artificielle mexicaine qui flotte sur le lac Texcoco dès le XIV^e siècle, cette composition adapte ce système installé sur des piquets en bois, et aménagé avec du terreau fertile de roseaux, mêlé de boues et de végétaux aquatiques issus du lac. L'écosystème vertueux fonctionne en autarcie : il se nourrit, épure, produit sa propre énergie et démontre sa capacité à faire face au bouleversement en s'affirmant comme une réserve alimentaire et un milieu favorable à la biodiversité en n'utilisant que les éléments disponibles sur place : limon pour fertiliser, insectes pour butiner, vent pour l'énergie nécessaire à l'éolienne de pompage. L'eau est filtrée par les plantes dans un dispositif circulaire qui s'autosuffit et se régénère naturellement. Conçue par Louise Quintana, architecte DPLG, et Guillaume Collaudin,



chef jardinier, l'installation est traversée par une rivière rouge, symbolisant la nuisance humaine avec tous les excès de l'exploitation de la nature et des minerais.

Créé par par Adrien Defosse, architecte DPLG, et une collectivité, la commune de Loire-Authion (49), représentée par Émeline Duplant, Raphaëlle Guiteau-Normand, Olivier Bourget, Amélie Jeunier, Joël Lefur et Didier Hamard, agents des espaces verts, ce dispositif remet au jour des techniques ancestrales oubliées. Intitulé **L'Alliance des courants**, le jardin fait cohabiter la permaculture et l'électroculture. Cette technique, qui remontait au XVII^e siècle en Europe, utilisée avant l'arrivée de la chimie, consiste en une antenne atmosphérique plantée dans la terre. Elle utilise, canalise et propage les flux électriques et magnétiques présents naturellement partout. Cela

L'Alliance des courants.

dans le but de favoriser, par exemple, la croissance de la vie végétale. Un fil de cuivre la relie à d'autres antennes qui récupèrent les champs électromagnétiques. Grâce à des éperons de cuivre, l'électricité statique est captée et est transmise aux racines des plantes pour les stimuler. Utilisant tous les éléments naturels, le jardin abrite des paravents afin de canaliser les courants d'air, tandis qu'un système de pompe et de tuyaux répartit l'eau de la mare vers les différentes plantations. Ces deux techniques permettent de régénérer des terrains abîmés et de les faire renaître avec des procédés naturels, qui s'autoalimentent dans un cercle vertueux.

En matière d'irrigation, là aussi les techniques ancestrales qui ont fait leur preuve, sont remises au jour. Avec le **Jardin de tuiles**, les concepteurs, une agence chinoise Landtek

Les rendez-vous de Chaumont-sur-Loire

Ouvert 363 jours par an, le domaine de Chaumont organise de nombreuses manifestations tout au long des différentes saisons. Outre les Botaniques en septembre, Chaumont accueillera la 5^e édition de **Quand Fleurir est un art**. De spectaculaires compositions florales essaieront dans les salles du château, et mettront à l'honneur les artistes floraux.

À ces événements ponctuels s'ajoute un rendez-vous mensuel : **Conversations sous l'arbre**. Ces rencontres permettent à des personnalités issues de différents domaines d'échanger et de confronter leur point de vue. Parmi les prochaines dates prévues pour ces Conversations, le centre accueillera les 19-20 octobre 2023 **Roberto Casati**, philosophe et directeur de recherche au CNRS, **Jean-Philippe Pierron**, philosophe, **Marc-André Selosse**, biologiste spécialisé en botanique et mycologie, **Fabrice Hyber**, artiste, sur le thème de l'Unité du vivant.

Les 23-24 novembre 2023, ce sera De l'importance des arbres qui sera débattu avec **Francis Martin**, biologiste et mycologue, directeur du Laboratoire d'Excellence ARBRE, **Bruno Mouliat**, spécialiste de biomécanique des plantes, directeur de recherche à l'Inra, **Emanuele Coccia**, philosophe (à confirmer), et de l'artiste **Éva Jospin**.

Renseignements : <https://domaine-chaumont.fr/fr/programmation-culturelle-et-evenements>

Group, utilisent des tuiles d'argile pour drainer et collecter des eaux pluviales. Une thématique particulièrement contemporaine avec l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle et l'utilisation de matériaux de construction locaux.

En partant de la conception traditionnelle du toit chinois, les créateurs ont utilisé les tuiles pour diriger l'eau par gravité, et alimenter une fontaine. Le matériau est adapté à de nouvelles fonctions, elles transportent l'eau, utilisée comme une réserve d'irrigation. Un des points avancés par les concepteurs est aussi le faible entretien requis pour le jardin, diminuant les coûts pour les particuliers dans l'aménagement de leur parcelle. Dans un jeu à la fois visuel avec les couleurs et sonore avec le ruissellement de l'eau qui s'écoule, le jardin réinterprète la tradition en la



Une (presque) île vertueuse.

faisant évoluer vers d'autres fonctions.

Hors concours, le paysagiste James Basson a expérimenté le jardin sans eau. Passionné par les plantes méditerranéennes, il a commencé par arroser son jardin avec un système de goutte-à-goutte. C'est le pépiniériste Olivier Filippi qui le convainc que l'irrigation n'est pas nécessaire, un bon drainage suffit à assurer la pérennité de la végétation. Installé dans la cour de la ferme du domaine de Chaumont, le **Jardin microcosmique** se perçoit plus qu'il ne s'aperçoit tant son aspect est rase, d'une couleur jaune-orangé. Au fur et à mesure de l'approche, tout un écosystème se révèle : les plantes à feuilles persistantes alternent avec les graminées et des plantes colorées comme le *Lomelosia* couvre-sol, le *Phlomis* aux fleurs d'or ou l'Euphorbe arborescente. Toutes ces plantes ont un attrait pour les pollinisateurs et la faune. Lorsqu'il pleut, l'eau s'infiltrerait rapidement à travers le substrat rocheux. Les plantes doivent survivre de quatre à six mois en période de sécheresse. James Basson plante à travers 8 à 10 cm de gravier ou de paillis de pierres concassées. Un jardin de pierre permet de protéger le sol, en retenant le carbone et en gardant les bases des plantes sèches. « *Le sol doit être décompacté et redessiné, pour créer des zones plus hautes pour les plantes, et des zones plus basses pour les chemins. Ainsi l'eau est drainée naturellement* », témoigne-t-il.

Véronique Matrat

À voir jusqu'au 5 novembre.